

Action Sociale

Actions de proximité

Projet de développement social

## **Constats :**

Il est de bonne politique pour les services publics de s'interroger de façon régulière sur le fonctionnement de notre société. Force est de constater aujourd'hui qu'elle connaît de nombreux dysfonctionnements.

### **La cité :**

De plus en plus grande et inhumaine, elle contribue à générer l'indifférence et l'apathie, accroissant le rejet des acteurs politiques, jugés lointains et coupés des réalités.

### **L'exclusion :**

Elle est protéiforme ; elle n'est pas que sociale, mais aussi économique et civique. C'est à l'ensemble de ces problématiques qu'il convient de répondre.

### **La solitude :**

Parmi les maux dont souffre notre société, la solitude est celle qui touche le plus massivement les personnes en voie de marginalisation car elle exacerbe toutes les autres difficultés. Cette souffrance morale inhérente à la solitude étant de plus en plus présente, il convient de se donner les moyens d'enrayer l'isolement des personnes en difficulté.

### **L'aide sociale :**

Selon l'*Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale*, l'aide sociale diminue la pauvreté de moitié, ce qui prouve sa nécessité et l'importance de son impact ; mais à l'heure actuelle, elle est souvent éparpillée, parfois répartie entre une vingtaine d'organismes publics ou privés (il peut même exister plusieurs formes d'action par organisme), d'où une très grande difficulté d'accès à l'information.

En outre, les observations menées sur le terrain montrent que l'offre d'hébergement social ne correspond plus à la réalité de la demande, réduisant de ce fait fortement les possibilités de réinsertion.

## **Trois objectifs liés :**

De ces constats, on voit découler trois objectifs, intimement liés, trois défis à relever :

La réinsertion sociale

La redynamisation du tissu social

La démocratie participative

\*\*\*

## **Esprit du projet**

Ce projet vise à formaliser et systématiser des idées et des actions pratiques expérimentées sur le terrain et mises en œuvre avec succès ; et loin de se construire dans le vide, il rassemble les structures sociales préexistantes, qu'il renforce en retour.

Ce projet trouve autant sa source dans une approche pragmatique des faits que dans la certitude de la haute valeur de l'homme. Sa réussite n'est possible que si l'on conserve à l'esprit et que l'on parvient à inscrire dans les faits deux valeurs fondamentales :

la reconnaissance de l'Autre comme Humain

et

la reconnaissance de l'Autre comme acteur de la vie de la cité.

## **Les Moyens :**

Il s'agit de promouvoir une unité à taille humaine, le quartier. Cette approche, qui existe déjà par endroits, permet de régénérer un tissu social parfois atone.

Dans le même sens, il faudra fonder un guichet unique pour l'action sociale, reliant l'ensemble des acteurs de l'action sociale et s'appuyant sur un réseau de médiateurs sociaux présents dans les quartiers.

## **Le quartier : Un espace social adapté**

On ne peut rien construire de durable si on oublie ou dénigre en chemin une partie de nos concitoyens ; tous ont droit au même respect et à la même attention.

L'objectif est de contribuer à construire une cité plus humaine en mettant en avant l'importance du capital humain (savoir, savoir-faire, savoir-être), et la nécessité du dialogue et de la communication.

Chaque cité sera ainsi constituée d'un réseau basé sur des bureaux de quartier qui seront la caisse de résonance du local vers le centre.

Dans chaque quartier, un *médiateur*, en relation avec les Elus de quartier, accompagnés par un réseau de bénévoles et les acteurs sociaux, contribuera à tisser le lien social, à combattre l'isolement, la précarité et l'exclusion.

Redynamiser le tissu social, c'est pouvoir rencontrer et écouter d'avantage et ainsi mieux comprendre avant d'agir.

C'est en mettant en œuvre une véritable synergie des volontés et des actions à tous les niveaux que l'on parviendra à élaborer une nouvelle culture de l'être à l'Autre, une nouvelle culture sociétale.

## **Une meilleure action sociale :**

Il est nécessaire et urgent de pallier l'éparpillement des compétences et de l'information par la création d'un guichet unique mettant en relation tous les intervenants de l'action sociale.

### ***Le guichet unique : la Maison des Familles***

La Maison des Familles (MdF) sera le centre du réseau et guichet unique de l'action sociale. Placée sous l'autorité du directeur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle supervisera les dossiers d'aide d'urgence, les actions ponctuelles de proximité et les actions spécifiques au profit des jeunes en rupture.

Ce sera la maison de tous, des représentants des Elus, des acteurs de l'action sociale, des médiateurs sociaux, des responsables associatifs et aussi, des bénéficiaires. Ainsi elle fédèrera toutes les actions de l'aide sociale, des associations aux professionnels du secteur social, afin de permettre un meilleur diagnostic et une mise en œuvre plus globale des aides et des suivis.

Elle permettra ainsi de mettre immédiatement le bénéficiaire en contact avec toutes les offres sociales nécessaires et de rompre son isolement en le mettant en relation avec un acteur associatif et avec le médiateur social de son quartier.

Idéalement, elle devra se situer au centre physique du réseau, au cœur de la cité, éventuellement à proximité d'autres administrations, afin de permettre un parfait rayonnement de son action.

Il devra s'agir d'une maison individuelle (symbole du foyer), si possible un immeuble du domaine public mis à disposition.

### ***Une clef de voûte : le Médiateur Social***

Animateur et agent de développement social, un médiateur social agira dans chaque quartier, en relation avec un réseau de bénévoles qu'il aura constitué, pour dynamiser l'action sociale. Il disposera des connaissances de base aussi bien dans le domaine économique que culturel et social et s'appuiera, en cas de besoin, sur les compétences des partenaires de la Maison des Familles.

Rattaché à la Maison des Familles, il opérera à partir d'un bureau de quartier, en partenariat avec les

acteurs associatifs.

Intermédiaire entre les populations concernées et la Maison des Familles, ses missions seront de :

- détecter les besoins
- proposer et diriger des actions
- savoir s'appuyer sur un réseau de bénévoles dans chaque quartier

Enfin, dans certains cas, son recrutement pourra être l'occasion de redonner une utilité sociale à des fonctionnaires territoriaux (ou salariés des entreprises dépositaires d'un service public) affectés d'un handicap ne leur permettant plus d'assurer les missions pour lesquelles ils avaient été recrutés mais volontaires pour jouer à nouveau un rôle dans la vie de la cité.

### ***Le soutien aux jeunes***

Les jeunes et les enfants sont notre futur, il nous faut leur apporter un soin tout particulier ; il faut entendre ce qu'ils ont à dire, s'attacher à répondre à celles de leurs attentes qui sont légitimes et veiller à mieux les intégrer.

Il convient de créer, dans chaque quartier, au sein du Bureau des quartiers, un atelier jeune, pour les recevoir et les écouter.

Il faudra aussi systématiser les partenariats avec des associations pour des séjours de rupture qui consistent à sortir un jeune en difficulté de son environnement pour le pousser à évoluer.

### ***L'hébergement social***

Le CHRS est chargé de l'accueil et de l'hébergement des personnes (seules ou en famille) en voie de marginalisation, mais en raison de l'évolution des réalités, il rencontre des obstacles à la réinsertion.

L'hébergement social a besoin de locaux familiaux -parfois déconcentrés- pour assurer une prise en charge personnalisée, un hébergement et un accompagnement adaptés aux besoins et aux difficultés des personnes. Dans certains cas, la concertation avec les autres CHRS du département est nécessaire.

## Le rôle du C.C.A.S. :

Le CCAS, fort de sa représentation paritaire (Elus, Administrateurs issus de la société civile) informé des problématiques grâce aux intervenants de la Maison des Familles, peut établir son diagnostic et devenir un véritable créateur de la politique sociale, bien plus qu'un simple coordinateur des aides.

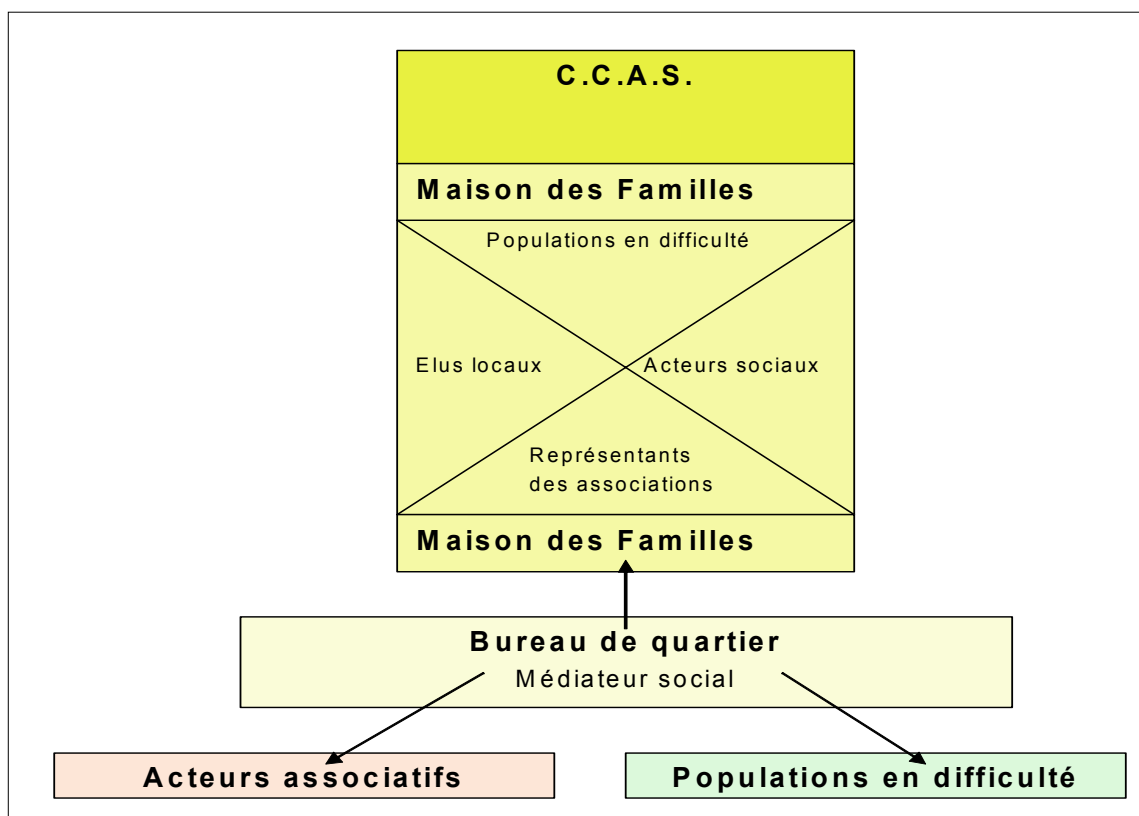
## Le rôle des associations:

Les associations travailleront en partenariat avec les techniciens du social et les Elus de quartier afin d'améliorer le Service Public.

Les missions de leurs bénévoles :

- aider le Médiateur à détecter les besoins
- le seconder dans la réalisation des projets
- l'aider dans la mise en relation avec leurs membres.

Le bénévolat joue un rôle social extrêmement important sur plusieurs points : d'une part par son impact au plus proche du terrain, d'autre part sur l'animation du tissu social, et enfin, à titre personnel pour les bénévoles, pour le sentiment d'utilité qu'il confère.



## **Un meilleur tissu social :**

Il s'agit de permettre la réappropriation, par ses habitants, du quartier, facteur d'identité et de solidarité, en redynamisant le tissu social.

La citoyenneté ne se décrète pas, elle se construit acte après acte ; il faut laisser à chacun l'espace pour s'exprimer et prendre conscience qu'il est entendu.

Cet objectif est réalisable par les efforts d'animation locale du médiateur et des bénévoles, mais aussi par ceux de toutes les structures préexistantes destinées à favoriser le lien social. On pourra aussi avantageusement profiter de la bonne volonté de tous ceux qui, présents dans les quartiers, acceptent de participer pour instaurer l'écoute et la fraternité dans les quartiers.

Pour favoriser cette création du lien social, il faudra créer un lieu de rencontre dans chaque quartier : le bureau de quartier. Ces lieux d'écoute et d'échange seront choisis parmi des locaux symboliques :

- locaux communs résidentiels
- Locaux associatifs
- Logements foyers
- Ecoles primaires
- Etc...

On pourra ainsi s'appuyer sur la participation de tous les acteurs de la vie sociale du quartier pour promouvoir à la fois l'action sociale et la vie démocratique.